

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SOLLIÈS-PONT



04

DÉCEMBRE 2010

UN ÉTÉ

sous le signe
de la diversité

**LES GRANDS
TRAVAUX**

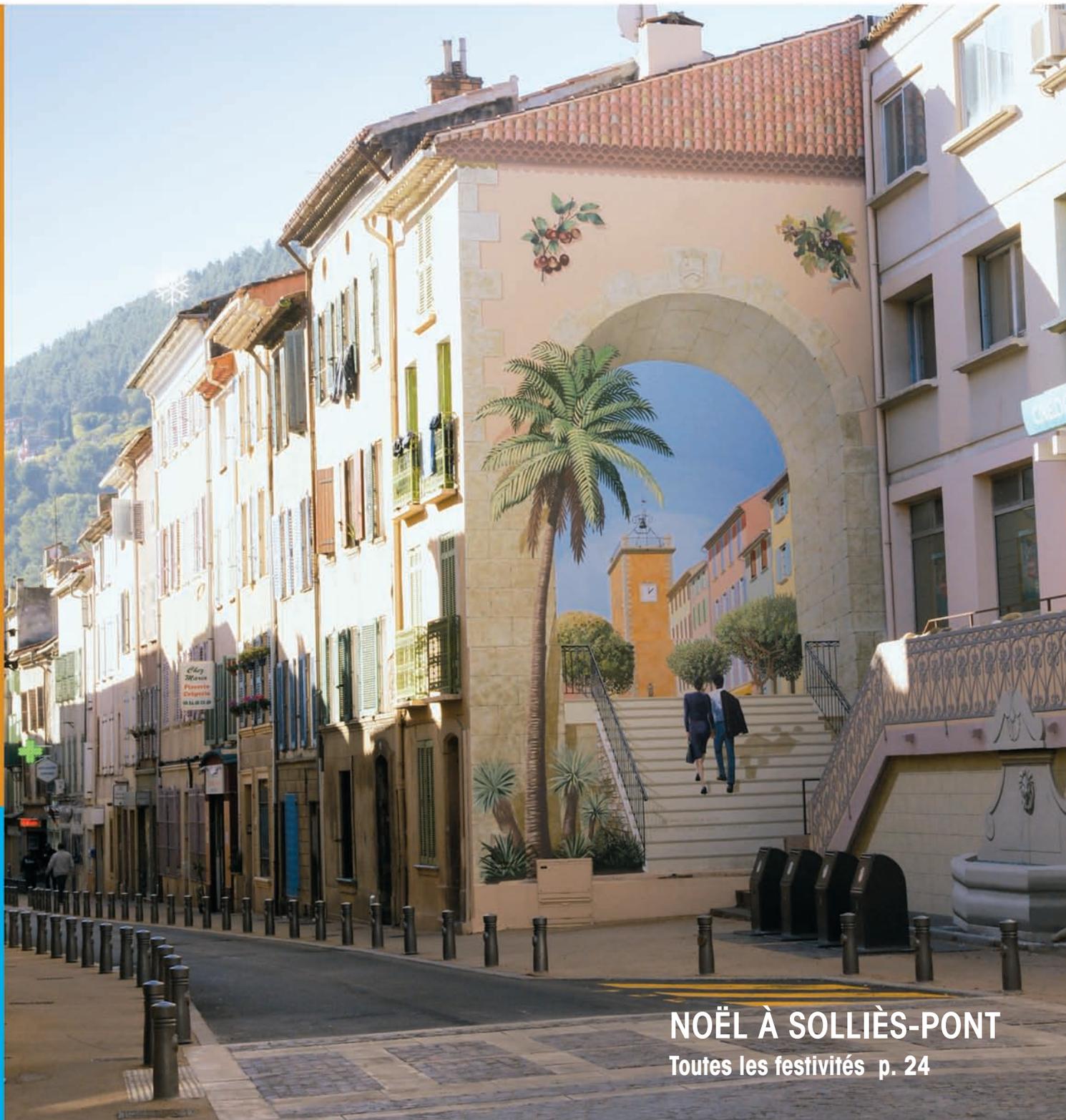
état des lieux

**LE MAIRE ET LE CONSEIL
MUNICIPAL**

vous souhaitent une bonne année 2011



Vivre à Solliès



NOËL À SOLLIÈS-PONT
Toutes les festivités p. 24



NOËL À SOLLIÈS-PONT : LES JOIES DU PATINAGE

Le billet du maire



Une nouvelle année s'achève. 2010 a bien été une année charnière qui nous rapproche de la mi-mandat où peuvent être dressés les premiers bilans et où doivent être élaborés les projets à venir.

L'environnement économique n'a pourtant guère été favorable. À la crise bancaire et économique qui affaiblit notablement notre capacité financière et donc nos investissements, se sont ajoutées les difficultés de notre communauté de communes,

amputée de la ville de la Crau. Et comme si cela ne suffisait pas, le drame des inondations de la Dracénie en juin a eu pour conséquence une baisse sensible des subventions et des opérations en partenariat avec le Conseil général.

Pourtant notre commune avance et continue à se transformer comme vous l'avez constaté tout au long de l'année : inauguration de la belle avenue des Palmiers ; réhabilitation et mise en sens unique de notre artère principale, la rue de la République, un chantier considérable qui a nécessité le remplacement des réseaux vétustes d'eau potable et d'assainissement avant la réfection de la chaussée et la mise en place du mobilier urbain. Un chantier qui se termine enfin, au grand soulagement de la population et des commerçants.

Cette opération majeure s'est accompagnée de nombreuses opérations de voirie, de la réalisation du magnifique stade d'entraînement des Sénès en partenariat avec la CCVG, et de la mise en route de l'extension du gymnase Saint-Cast.

Depuis le mois de juin, notre approvisionnement sécurisé en eau potable est effectif avec la canalisation de 2,7 km qui alimente désormais nos châteaux d'eau avec l'eau du canal de Provence. C'était une urgence et un lourd investissement, rendu possible par la renégociation exceptionnellement avantageuse du contrat avec notre fermier qui nous a permis de baisser le prix de l'eau de l'ordre de 10%.

Grâce à la gestion très rigoureuse du budget et au contrôle sérieux des marchés et des travaux, la part communale des impôts locaux n'a pas été augmentée, et cela malgré une conjoncture défavorable.

Enfin, le Plan local d'urbanisme, procédure longue et complexe et gage d'un développement harmonieux de la commune, a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal.

La municipalité continue de développer les services à la population : mise en place d'un guichet unique pour les prestations communales relevant des services jeunesse et scolaires ; traitement du problème de l'habitat par un programme immobilier ambitieux ; approche des problèmes de la jeunesse délaissée avec les équipes de la Ligue Varoise de Prévention...

L'année a été riche en événements festifs et culturels, comme le rappellent quelques photos de ce numéro. Le festival du château et la fête de la figue s'entourent désormais de nombreuses et nouvelles manifestations de qualité qui illustrent notre patrimoine et témoignent de notre diversité culturelle.

Ces résultats soutiennent notre engagement pour améliorer votre quotidien, et si 2010 a été une année décisive, nous abordons 2011 avec la même confiance et la même détermination.

Je souhaite aussi que cette année réponde à tous les vœux de santé, de bonheur et de prospérité que je formule dès à présent pour chacune et chacun d'entre vous.

Docteur André Garron

Sommaire

Cet été à Solliès-Pont.....	3-7
Événements.....	8-9
Actus jeunes.....	10-11
Jeunes talents.....	12
Actualités.....	13
Les grands travaux.....	14-16
La ville améliore votre quotidien.....	17-19
Brèves.....	20
Demain à Solliès-Pont.....	21
La tribune de l'opposition.....	22
Carnet solliès-pontois.....	23

N°4, décembre 2010 • Directeur de la publication : André Garron • Conception maquette : agence NBCommunication • Rédaction : Novacom 83 • Crédits photos : P. Villa (pp. 1, 21), D.R. • Imprimerie : Hémissud • Tirage : 6 000 exemplaires imprimés sur papier recyclé • Hôtel de ville : 26, avenue du 6^{ème} RTS - 83210 Solliès-Pont • Tél. : 04 94 13 58 00 • Fax : 04 94 13 58 01 • Courriel : secretariat@ville-solliès-pont.fr • www.ville-solliès-pont.fr • Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur papier recyclé et recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.

VŒUX DU MAIRE

Vendredi 7 janvier à 18 h 30

à la salle des fêtes :

le maire présentera ses vœux à la population.

ACCUEIL DES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

Samedi 22 janvier à 10 h 30

au foyer Quiétude.

Nos nouveaux concitoyens sont priés de se faire connaître dès maintenant (tél. 04 94 13 58 18).



CET ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT



FESTIVAL DU CHÂTEAU

Diversité des rythmes, diversité des musiques, diversité des talents, la fantasia était au rendez-vous du festival du château avec Olivia Ruiz, Dany Brillant, Diams et la troupe de Mozart, l'opéra rock.

FÊTE DE SAINTE CHRISTINE

Les traditionnelles festivités de Sainte-Christine ont pendant quatre jours attiré un public de plus en plus nombreux. Manèges, attractions foraines, bals, animations rétro, Michael Jackson, zouk et biguines : un programme pour tous les âges et pour tous les goûts dans une ambiance de fête populaire.



COULEURS DU MONDE

Pour sa dixième édition, le festival Couleurs du monde a fait escale à Solliès-Pont, avec l'ensemble Podillya qui nous a fait apprécier la richesse du folklore ukrainien à travers ses danses, ses musiques et ses costumes.

Une ouverture sur le monde particulièrement bénéfique.

MARCHÉ ARTISANAL

L'association Plein Ph'Arts a organisé pour la première fois à Solliès-Pont le 31 juillet un marché artisanal : une trentaine d'exposants (du créateur de bijoux au tourneur sur bois) et, pour les gourmets, des productions de qualité issues des terroirs provençal et corse.





1789 LA TRAHISON

Solliès-Pont a vécu pendant deux jours d'août l'atmosphère de la Révolution, de ses préludes à son apogée en 1792, partageant ses victoires et ses trahisons. Cette grande fresque historique mêlant émotion, action, amour et humour a fait vibrer des centaines de spectateurs.

JAZZ À TOUT VAR

Après Porquerolles, le festival Jazz à tout Var, patronné par le Conseil général, a investi le château de Solliès-Pont le 16 août. Angelo Debarre et la troupe de Manoir de mes rêves (guitare, contrebasse, accordéon, harmonica et violon) ont fait vibrer les spectateurs aux rythmes du jazz manouche, en hommage à Django Reinhardt dont on a célébré cette année le centenaire de la naissance.



MUSIQUE A LA COUR



Le festival international de piano Musique à la cour connaît un succès croissant. Cette année, du 17 au 21 août, des artistes de renommée internationale et de jeunes talents ont interprété des œuvres de Chopin, Bach, Beethoven, Schubert, Schuman, Liszt, César Frank, Debussy, Chostakovitch, Prokofiev. Un programme éclectique et ouvert pour le plus grand plaisir des mélomanes et des amateurs. Le festival de Solliès-Pont s'inscrit désormais dans la liste des événements musicaux incontournables de l'été.

CINÉMA EN PLEIN AIR

Trois belles soirées de cinéma placées sous le signe « Sourires d'une nuit d'été » sont venues ponctuer un mois d'août aussi culturel que divertissant.





FÊTE DE LA FIGUE



Solliès-Pont, capitale de la figue, a célébré l'arrivée des premières bourgeassottes noires. Pendant trois jours, la figue a été mise en scène, chantée, cuisinée, dégustée par les 15 000 visiteurs qui ont apprécié la variété des animations et la qualité des produits présentés dans les 140 stands. Un beau succès à l'actif du comité d'organisation de la fête de la figue, des services techniques municipaux et des nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour faire de cette quatorzième édition un événement majeur.

JOURNÉES DU PATRIMOINE



La 27^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine a connu à Solliès-Pont un éclat particulier. À travers une série de visites guidées (chapelles et autres vestiges), de conférences et d'expositions (le Gapeau au fil de l'eau, la vigne et le vin, la rénovation de l'orgue, boutis et vieux costumes), le public a eu l'occasion de découvrir les nombreuses facettes de notre patrimoine. Celui-ci s'est enrichi d'un gâteau original "le Solliès- Pontois", sélectionné par le jury du concours de pâtisserie organisé par M. Michel Buecheler. Une mention particulière pour le groupe vocal Sur tous les tons (l'Atelier) qui a interprété, avec le concours de l'amicale laïque de Carqueiranne, un répertoire éclectique allant du chant grégorien à un pot-pourri de vieilles chansons françaises et à Gilbert Bécaud qui a eu droit aux honneurs du parvis de l'église.





14 JUILLET

Journée révolutionnaire parisienne devenue fête nationale, le 14 juillet associe la convivialité et la solennité des cérémonies officielles. Les enfants du Conseil municipal des jeunes, Mme Vernet et l'école de musique ont fait retentir la Marseillaise et l'hymne européen dans une orchestration originale.



LIBÉRATION (24 AOÛT)

Les Solliès-Pontois étaient nombreux ce 24 août à commémorer le 66^{ème} anniversaire de la libération de la ville. Accompagnés par la clique "L'écho du Faron" tandis qu'un carrousel de jeeps et d'uniformes d'époque recréait l'atmosphère de l'époque, les personnalités et les élus



des différentes communes se sont recueillis devant la stèle du général Magnan et celle de la 1^{ère} DFL. Dans son allocution, le maire a rappelé aux jeunes générations présentes les circonstances de cette libération et les leçons à retenir de cette page d'histoire.

HOMMAGE AUX HARKIS

La commune s'est associée à la journée nationale d'hommage aux harkis. Dans son allocution au pied du monument aux morts, le maire a rappelé le sacrifice de ces hommes auxquels l'histoire a réservé un sort cruel et qui ont toute leur place dans la mémoire nationale.



SOLIDARITÉ DRACÉNIÉ



L'importance des travaux effectués par la régie municipale n'a pas empêché l'envoi d'une équipe technique et de matériel pour venir en aide aux communes sinistrées de la Dracénie lors des inondations du mois de juin.



LES DIX ANS DU COMITÉ DE JUMELAGE



Élus, responsables associatifs, majorettes, fanfare, ils étaient venus nombreux de Peveragno pour fêter les dix ans du jumelage. Une belle rencontre d'amitié franco-italienne, empreinte de chaleur et d'émotion, surtout lorsqu'on évoqua l'arrivée à Solliès-Pont des premiers immigrants venus à pied de Peveragno ! En hommage à cette belle réussite, le parvis du château s'appelle désormais "Parvis du jumelage".



Les élus du Conseil municipal des jeunes et des enfants ont participé au défilé et ont chanté un air bien connu des Italiens "O bella ciao".

LETTRE DE PEVERAGNO AU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE JUMELAGE

Carissimo Raimondo,
Voglio complimentarmi con te per la bella festa che avete organizzato.
Sono stati due giorni molto belli.
Con tutti quelli che ho parlato ho avuto la certezza che sono stati contenti. Ringrazia ancora il vostro Sindacato per l'accoglienza che ci hanno riservato.
Spero di riuscire a fare altrettanto quando toccherà a noi.
Un grosso abbraccio a te e a tutti quelli del comitato perché sono stati : MERAVIGLIOSI !
Ciao. A presto, Donatella

Très cher Raymond,
Je veux te complimenter pour la très belle soirée que vous avez organisée. Ce furent deux jours très beaux.
J'ai la certitude que tous ceux avec qui j'ai parlé ont été très contents. Remercie encore votre maire pour l'accueil qu'il nous a réservé.
J'espère réussir à faire de même lorsque ce sera notre tour.
Une grosse bise à toi et à tous ceux du comité pour ce qu'ils ont été : MERVEILLEUX !
Au revoir et à bientôt, Donatella

LES ARTS AU CHÂTEAU

Tissage et métissage des arts avec la brillante exposition organisée au château du 14 au 21 octobre par le Comité des fêtes et de la culture.

Aux jeux de volumes et de couleurs dans les créations sur soie de Nicole Launay-Duneau faisaient écho les lumières chatoyantes des vitraux de Sylvaine Tosi et les variations infinies de la tisserande Reinehilde Tassello, que la découverte de Jean Lurçat a fait passer de ses études musicales à l'exploration des secrets des fils croisés.

La saison a continué brillamment en novembre avec le salon d'automne et l'exposition de peintures de Gine Pelloux et Françoise Laclare.



VÉHICULES ANCIENS

Comme chaque année, le 2CV club varois a organisé avec Chronosport une bourse-exposition de véhicules anciens : de belles pièces de collection pour les amateurs et un clin d'œil nostalgique sur nos belles années passées.



ZOOM SUR

ÉVÉNEMENTS

SEMAINE BLEUE

SOLEIL ET BONNE HUMEUR

Inaugurée, lundi 18 octobre, par un thé dansant rassemblant pas moins de 70 personnes qui ont insufflé un tempo joyeux et participatif, la semaine présentait un programme varié. Un karaoké intergénérationnel a rassemblé les seniors, les jeunes des centres de loisirs tandis que quatre pitchouns du multi-accueil sont entrés en piste pour danser.

Rires au cinéma *Le Rio* avec Fernandel dans "L'Aventure de Gonfaron" où l'acteur, égal à lui-même, a comblé nos aînés de plaisir.

Plus sérieuse, la brigade de la Gendarmerie nationale est venue expliquer les techniques utilisées pour piéger et tromper la vigilance des personnes âgées et comment y faire face, tandis que des bénévoles, coiffeuses, podologue, élèves esthéticiennes, ont montré comment prendre soin de soi, dispensant soins et conseils dans une ambiance décontractée.

Côté sorties : bowling et pique-nique au bord de mer à Bandol et une excursion en Camargue sous un chaud soleil, avec visite du parc ornithologique, déjeuner dans une manade et promenade commentée sur le Petit Rhône.

Le repas de clôture préparé par les services de restauration municipale et animé par Serge Allègre a rassemblé 161 personnes. Nos aînés ont mangé, dansé tout l'après-midi pour terminer par un magnifique défilé de mode organisé par le magasin "le Printemps".

Merci à tous les partenaires qui nous ont accompagnés tout au long de cette semaine et qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

D'autres surprises seront au rendez-vous l'année prochaine !



LES 17^{èmes} RENCONTRES VAROISES DE L'IMAGE, organisées par le Club de l'image, ont réuni un important public d'amateurs et de professionnels de la photographie, autour d'un nombre impressionnant de clichés argentiques et numériques (avec une thématique centrée sur les châteaux du Var), diaporamas et vidéos produits par les 9 clubs varois participants. Un atelier de retouches numériques et une bourse d'échange de matériel complétaient la manifestation.

On a noté avec satisfaction la participation des écoles de la ville, ainsi que du Conseil municipal des jeunes et des enfants qui ont pu exposer leur propre travail et jeter un regard amusé sur les photos de classe de leurs grands aînés, dont certaines remontaient à 1902 !

Autres points forts de la fête : Jean-Pierre Joncour a présenté sa photographie géante (3m x 2,60 m) inscrite au Guinness Book des records depuis 1995, tandis que Cong Chen, jeune étudiante chinoise de l'université de Toulon, a proposé une illustration des différentes facettes de son pays.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a permis cette année à 41 associations de faire connaître leurs programmes, leurs résultats, leurs projets. Stands d'information, initiations, démonstrations de l'UGCS, des Ginesto, de l'Atelier et de l'association Mikado : un échantillon éloquent des nombreuses activités offertes au public. La journée s'est terminée par la remise de récompenses aux équipes qui se sont distinguées dans l'année, tandis que le maire honorait M. Boisteaux, président de l'Office municipal des sports, de la nouvelle médaille de la Ville.



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

UN NOUVEAU BUREAU POUR DE NOUVELLES AMBITIONS



De gauche à droite : Marie-Christine Salvaneschi, Wilfrid Poiny Toplan, Julien Grimaud et Alain Masson

L'association des commerçants, artisans et professions libérales du centre ville a tenu son assemblée générale en présence de MM. Coiquault et Kasperski, adjoints représentant le maire. La présidente sortante cède la main à M. Wilfrid Poiny Topland (pâtisserie les deux dauphins), qui sera assisté de M. Julien Grimaud (boucherie Grimaud), vice-président, Mme Marie-Christine Salvaneschi (mercerie Anne-Marie), trésorière, de M. Alain Masson (brasserie la Fontaine), secrétaire, Mme Carlier assurant la continuité en

tant que secrétaire adjointe. Le nouveau conseil d'administration débattira très prochainement des actions à mener. Nul doute que les projets FISAC (voir p. 16), les festivités de Noël et la poursuite des animations sur la place de Gaulle occuperont une bonne place dans le programme 2011.



COULEURS D'AUTOMNE

Heureuse initiative des commerçants du centre ville qui ont entrepris d'organiser en octobre une animation dominicale de la place autour de stands de produits locaux, manèges, toboggans, démonstrations de danse country, salsa et dégustations.

NOUVELLES ENTREPRISES - NOUVEAUX COMMERCES



L'enseigne Netto a transféré son magasin de discount alimentaire sur l'ancien emplacement de l'hôtel Formule 1, faisant passer la surface de 437 à 827m².

Ce projet d'agrandissement, conçu en conformité avec le schéma de cohérence territoriale, contribue au renforcement de l'offre commerciale du centre ville ; il a permis l'embauche de plusieurs Solliès-Pontois.

Une bonne nouvelle pour la santé économique de notre commune !

BIENVENUE À

Reyhan Akgun, qui vient d'ouvrir un nouveau salon de coiffure, homme et femme, **Instinct coiffure**, au 37, rue de la République.

Tél. 04 94 21 23 07

Noémie Ongles et beauté, une jeune esthéticienne et prothésiste ongulaire à domicile pour retrouver le bonheur et l'efficacité d'une beauté.

Tél. 06 66 20 21 63

MSAD83, entreprise de multi-services à domicile (bricolage, jardinage, nettoyage, courses, assistance informatique).

Tél. 07 60 03 79 90

Courriel : msad83@sfr.fr

Commerçants, artisans, chefs d'entreprise

A NOTER SUR VOS AGENDAS ! JEUDI 10 FÉVRIER À 18 H, AU CHÂTEAU (SALLE DES MARIAGES)

CONFÉRENCE-DÉBAT : "Comment mieux communiquer avec les journalistes ?"

organisée par la Ville de Solliès-Pont et le Club de la Presse 83.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET DES ENFANTS

Les écoles élémentaires et les collèges de Solliès-Pont ont procédé au renouvellement pour deux ans du Conseil municipal des jeunes et des enfants. Un exercice d'éducation civique qui les a conduits à mener une campagne suffisamment convaincante pour obtenir le plus de voix, puis à participer à une cérémonie d'investiture qui concrétise la reconnaissance publique de leur engagement. Le CMJE se compose, comme le Conseil municipal, de 33 élus qui se réunissent une fois par mois en séance plénière, puis en commissions thématiques où naissent des idées et se construisent des projets.



UNE RENTRÉE SEREINE



Accompagné des élus et responsables concernés, ainsi que de M. Gilbert Chalfine, le nouvel inspecteur de la circonscription, le maire a rendu visite aux enseignants et élèves de toutes les écoles de la commune. Une occasion de faire le point des travaux réalisés pendant l'été par les services techniques (prises électriques et informatiques, reprises de peintures, rénovation de mobilier scolaire, lavabos, etc.) et de vérifier les conditions de travail.

La rentrée scolaire 2010-2011 a enregistré une stabilisation des effectifs dans les écoles élémentaires (689) et une bonne augmentation du nombre des inscrits dans les écoles maternelles (380), soit un total de 1069 enfants scolarisés dans nos écoles, auxquels viennent s'ajouter les 127 élèves de l'école privée Notre-Dame. Ces chiffres et les évolutions démographiques que vont apporter les nouveaux projets immobiliers de Solliès-Pont laissent présager le maintien de nos 16 classes maternelles et 31 classes primaires.

On note par ailleurs que l'école maternelle Jules Rimbaud va bénéficier du concours de l'école de musique pour l'éveil musical de ses jeunes élèves : une initiative intéressante au service de l'éducation artistique.

Enfin, nous accueillons dans leurs nouvelles fonctions de directeur M. Prieur et Mme Bodino, respectivement affectés aux écoles élémentaires Émile Astoin et Alphonse Daudet, tandis que Mme Granito a pris la direction de l'école maternelle Jules Rimbaud.

Saluons également la nomination de M. Cuingnarf comme principal du collège Lou Castellat et de Mme Anicito comme principale adjointe du collège de la vallée du Gapeau.

Aimar Lilou

Collège Lou Castellat
Mandat 2008 /2010

Baccino Hugo

École Daudet
Mandat 2010 / 2012

Beauvillard Sarah

École Mistral
Mandat 2010 / 2012

Bianchi Laurine

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

Birmelle Iléana

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

Chavinc Justine

Collège Lou Castellat
Mandat 2008 / 2010

Coupet Laetitia

École Jean Moulin
Mandat 2010 / 2012

Couzot Pauline

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

Croquenois Marie

Collège Lou Castellat
Mandat 2008 /2010

Danus Elise

Collège Lou Castellat
Mandat 2008 /2010

Debat-Dupré Dionis

École Astoin
Mandat 2010 /2012

Fouilleul Emilie

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

Gambier Inès

École Mistral
Mandat 2010 / 2012

Giret Margaux

Collège Lou Castellat
Mandat 2008 /2010

Guedith Selim

Collège Lou Castellat
Mandat 2008 / 2010

Haïoum David

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

Hann Iona

École Daudet
Mandat 2010 / 2012

Hecquet Rose

École Mistral
Mandat 2010 / 2012

Le Borgne Hildegarde

Collège Lou Castellat
Mandat 2008 / 2010

Lievain Yann

École Jean Moulin
Mandat 2010 / 2012

Lyonnaz Caroline

École Astoin
Mandat 2010 /2012

Martinez Benjamin

Collège de la vallée
du Gapeau
Mandat 2008 /2010

Morena Nans

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

Naud Iloa

École Jean Moulin
Mandat 2010 / 2012

Neus Corenthin

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

Neus Coralie

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

Pivin Alicia

Collège de la vallée
du Gapeau
Mandat 2008 /2010

Reynier Anthony

École Mistral
Mandat 2010 / 2012

Sara Raphael

École Mistral
Mandat 2008/2010

Vaz Hugo

École Notre-Dame
Mandat 2010 / 2012

Zouani Marion

Collège Lou Castellat
Mandat 2010 / 2012

LES ACTIVITÉS DU BIJ



Cette année, le Bureau information jeunesse vous a proposé :

- le Forum des métiers : collègue Lou Castellans le 30 janvier 2010 ;
- une journée prévention santé à La Valette du Var le 8 avril 2010 ;
- deux formations de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) les 14-15 avril et les 28-29 juillet 2010 ;
- une journée sur la mobilité pour les jeunes dans le cadre du programme européen "Jeunesse en action" : le 9 mai 2010 ;
- une formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) : du 5 juillet au 12 juillet 2010.



INTERVENTIONS DE LA LVP À SOLLIES-PONT

La Ligue varoise de prévention (LVP) est à la disposition des jeunes en situation de danger moral.

L'équipe qui intervient à Solliès-Pont se compose de deux éducateurs et deux éducatrices agissant en partenariat avec les établissements scolaires, les services jeunesse, les assistantes sociales, le B.M.E.

Elle est présente dans la rue, sur les places publiques, dans les lieux de regroupement, aux abords des établissements scolaires et d'une manière générale, dans les endroits où les liens sociaux sont rompus ou fragilisés, afin de prévenir des risques d'inadaptation et/ou de marginalisation.

À l'écoute des jeunes, elle identifie les besoins et s'efforce de mettre en place l'action la plus adéquate, en travaillant avec l'environnement familial et social, et en orientant vers des partenaires et des structures adaptés.

Des permanences sont également organisées au BIJ de Solliès-Pont le mardi de 16h à 18h.

TRAVAILLER LE BOIS

QUAND LA CRÉATIVITÉ RIME AVEC LE VIVRE ENSEMBLE

Les vacances de la Toussaint 2010 ont permis à 16 jeunes qui fréquentent la structure municipale "les figous" de découvrir un univers dédié aux jeux en bois. Les porteurs de ce projet, Sébastien Escaron et Stéphane Garnier, ont mis en place tout au long du séjour des ateliers permettant aux jeunes de créer, d'imaginer des jeux de bois et de travailler la matière en découpant, lissant et en se familiarisant avec l'utilisation d'outils.

Au terme du séjour, les jeux fabriqués ont été présentés aux familles lors d'un apéritif convivial. Les parents ont pu aussi admirer un pont réalisé avec près de 6000 planchettes KAPLA qui n'avait rien à envier à celui du Gard ! Au-delà de l'aspect ludique, il est important de souligner les valeurs véhiculées par ce projet comme l'entraide, la solidarité et le partage qui sont l'essence même de notre structure.

VIVRE AVEC LE SOLEIL

Dans le cadre de l'action d'aide au développement durable, le centre de loisirs adolescents a souhaité créer au sein du jardin de l'espace Molins son premier système d'éclairage solaire.

Lors de la matinée du 29 octobre, le groupe des adolescents a installé des bornes solaires avec l'aide de Pierre Girodengo, maçon au sein du centre technique municipal. Le projet « vivre avec le soleil » se poursuivra lors des prochaines vacances avec la pose de projecteurs et de lampadaires solaires afin d'éclairer la totalité de l'espace Molins. Ce projet a été co-financé par la commune et le Conseil général du Var.



ZOOM SUR

JEUNES TALENTS



ANTHONY VIARD

À L'AISE DANS SES CRAMPONS

S'il a chaussé ses premiers crampons à l'âge de 5 ans au Racing Club de la Vallée du Gapeau, Anthony Viard défend les couleurs du RCT depuis 2007. Au poste d'arrière n° 15, il a accumulé les victoires : dans la compétition René Crabos d'abord (demi-finaliste en 2007-2008), puis en junior Reichel pour finir champion de France le 23 mai 2010 à Pézenas contre Perpignan sur le score de 28-24.

De la même promotion que Jean-Charles Orioli, et avec un parcours voisin, Anthony Viard ambitionne de signer un contrat de professionnel au RCT. Très à l'aise sur le terrain où il apprécie les conseils des grandes vedettes internationales du RCT, il partage son temps entre le rugby et l'université du Sud Toulon Var où il finit sa licence de STAPS (spécialité entraîneur). Anthony, qui a vu le jour il y a vingt ans, un soir de Noël, est né sous une bonne étoile.

CLÉMENT LAMBERT

DIRECTEUR ADMINISTRATIF DU CENTRE DE FORMATION DU RCT

Encore un Solliès-Pontois passionné de ballon ovale !

Clément Lambert n'est pas un joueur, mais un juriste : après un master en droit du sport et un stage à la Ligue de football professionnel à Paris, il revient dans sa ville natale et prend la direction administrative du centre de formation du RCT, une filière très sélective (une quinzaine à l'entrée, 3 à la sortie pour les grands clubs) qui permet d'associer l'intensité de l'entraînement et la qualité des études grâce à un réseau de partenariat universitaire très important. Le centre de formation établit les contrats, négocie les

clauses, gère les relations avec les agents et exerce une fonction de conseil.

Sa principale préoccupation : apprendre aux jeunes espoirs à ne pas se laisser griser par des succès rapides.

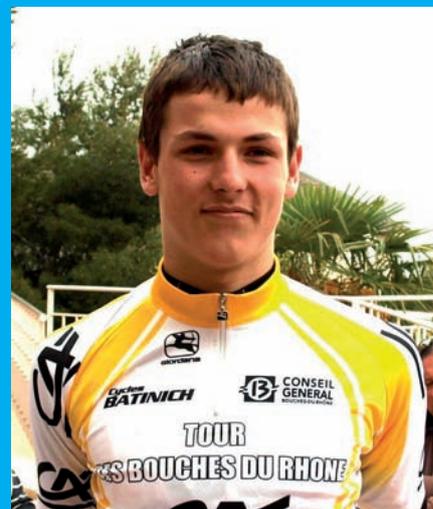
Sa plus grande joie : les voir s'épanouir sous le maillot du RCT et, pourquoi pas un jour, en équipe de France.

Son jugement sur le RCVG : une très bonne formation, une pépinière de jeunes talents, une promotion méritée qui devrait se maintenir.



THOMAS GARCIA

GRAINE DE CHAMPION



Ce jeune Solliès-Pontois de 15 ans pratique le vélo depuis l'âge de 9 ans. En même temps que ses études au collège de Solliès-Pont, puis au lycée Rouvière, il mène une belle carrière de coureur sous les couleurs de l'Étoile sportive de La Garde. Si ses préférences vont aux épreuves sur route, il ne dédaigne pas d'affronter la piste comme en témoigne le double titre de champion régional en poursuite individuelle et en course aux points qu'il a décroché au vélodrome d'Hyères. Année faste puisqu'il a également remporté le tour des Bouches-du-Rhône. Mais son plus beau titre a été de se classer troisième sur les 122 cadets sélectionnés au championnat de France de l'avenir 2010, le 20 août dernier. Cela faisait 42 ans que la Côte d'azur n'avait pas accédé au podium ! Un très grand bravo à cette graine de champion, désormais recensée sur la liste Espoir de haut niveau par la FFC, et dont nous suivrons avec plaisir les futurs exploits.



JACQUELINE SIVAN PRIMÉE PAR LA POSTE

Avec sa lettre "À mon médecin sans frontières", notre concitoyenne a remporté le deuxième prix du concours national lancé par la Poste et le premier prix régional en catégorie grand public. Comme elle, déclarez-vous en toutes lettres, à moins que vous ne préféreriez vous... mailer de ceux qui vous regardent.

"Tu as touché mon cœur et je suis impatiente que tu lises ma lettre avant ton grand départ. Ta mission se termine, et je suis consciente qu'il n'y aura entre nous que ce simple regard. Ce sentiment violent, cette reconnaissance prouvent la profondeur de mon attachement.

Pour moi, la moribonde, la jeune adolescente, tu as su enlever le poison de mon sang. L'émotion qui m'étreint quand tu me rends visite me fait tout oublier, la fièvre, le chagrin, et mon admiration pour toi est sans limite. Tu as su redonner un sens à mon destin.

Tu me disais toujours "accroche-toi, espère !", tes yeux d'un bleu d'azur se fondant dans les miens. Je guérirai pour toi, je redeviendrai belle, j'attendrai ton retour sous le ciel africain."



UN LIVRE POUR L'ÉTÉ

Accompagné de M. Morel, représentant l'inspection académique, et de Mme Arnaudo, adjointe aux affaires scolaires, le maire a remis aux élèves des CM¹ de la commune un exemplaire des *Fables* de La Fontaine illustrées par Chagall. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet "un livre pour l'été" lancé par le ministre de l'Éducation nationale. Elle vient compléter les actions menées en faveur de la lecture chez les jeunes (camion des mots, jury des incorruptibles, etc.) dans les écoles et à la bibliothèque municipale de Solliès-Pont.

À VOS AGENDAS

Jeudi 20 janvier à 10h30

INAUGURATION DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE RÉNOVÉE

en présence de M. Horace Lanfranchi,
président du Conseil général du Var.

Mercredi 23 mars de 10h à 18h, dans le parc du château
DEUXIÈME ÉDITION DE LA PLATEFORME GAPEAU EMPLOI

Cette rencontre s'adresse à tous les demandeurs d'emploi. Elle a pour objectif de mettre en relation les acteurs économiques locaux, les partenaires institutionnels et associatifs au service de l'emploi.

Vendredi 8 avril, de 13h à 19h, dans le parc du château
PLATEFORME GAPEAU LOGEMENT

Ses objectifs : présenter les projets immobiliers de la commune, favoriser les échanges entre les bailleurs et les personnes à la recherche d'un logement, informer, conseiller et orienter les usagers dans leurs demandes.

LE RIO VOUS ATTEND

Après la relâche du mois d'août, le cinéma Le Rio a repris ses activités avec un programme de films d'actualité qui rencontre de week-end en week-end un succès grandissant, et toujours un tarif unique de 5 euros.

Le programme et les horaires des séances sont affichés en ville et disponibles sur le site www.ville-solliès-pont.fr

ENTRETIEN AVEC ANDRÉ GARRON MAIRE DE SOLLIÈS-PONT



en présence de Florent Chollet, directeur des services techniques, Paul Acrosse, adjoint aux travaux et Fabrice Mielo, chef du bureau aménagement.

• 2010 a été marquée par l'ouverture de grands chantiers : après l'avenue des Palmiers, il y a eu la réfection du chemin de Sainte-Christine, les travaux d'adduction d'eau et bien évidemment la rue de la République. Que va-t-il se passer en 2011 ? Va-t-on continuer sur le même rythme ou y aura-t-il une pause ?

On fera une pause dans les gros travaux car on sent une certaine saturation de la population. Les grands chantiers du centre ville (rue du 6^{ème} RTS et rue Gabriel Peri) ne commenceront pas tout de suite. En revanche, on fera des travaux plus légers d'aménagement : place Gardanne, le boulodrome, Jean Moulin. Les grands travaux 2011 concerneront essentiellement la

nouvelle cuisine centrale et le plateau Mistral à Sainte-Christine. En dépit de la crise économique que nous connaissons et qui se répercute sur les finances de toutes les collectivités territoriales, les investissements continueront à leur rythme, selon la programmation arrêtée ; il y aura simplement un changement de braquet.

• Vous avez plusieurs fois évoqué le transfert de la mairie au château. Où en est le projet ?

Ce sera fait dans le mandat. On a de bons espoirs de vendre nos locaux actuels qui pourraient s'intégrer dans un ensemble immobilier plus important. Au château sont déjà installés la salle des mariages, la police municipale, l'Office de tourisme intercommunal, et les services du Pôle famille, sport

et solidarité sont à proximité immédiate.

Les services municipaux de la rue du 6^{ème} RTS devraient être transférés dans les étages tandis que nous essaierons de réserver les salles du rez-de-chaussée à l'usage du public (accueil, conférences, expositions, etc.).

• Et qu'en sera-t-il du bâtiment qui accueille aujourd'hui l'école de musique, le foyer Murat, Gapeau FM ?

Ce bâtiment, qui est d'ailleurs en zone inondable, sera détruit de manière à faciliter le contournement du centre ville. L'école de musique de la vallée du Gapeau occupera les locaux de l'actuelle cuisine centrale, à côté de l'école Jean Moulin, tandis que l'Âge d'or pourra

rejoindre la maison Ruffino, en face du château, dont la municipalité vient de faire l'acquisition, pour abriter la maison des associations.

• Le projet de PLU (plan local d'urbanisme) a fait l'objet de nombreuses séances de travail et de plusieurs réunions d'information de la population pour déboucher sur une approbation unanime par le Conseil municipal.

Concrètement, qu'apporte-t-il de nouveau par rapport au POS (plan d'occupation de sols) auquel il va se substituer ?

Les principales différences entre le POS et le PLU sont décrites dans le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) qui fixe les orientations principales du PLU - ce qui n'était pas le cas dans le POS. On se dirige vers une reconcentration de l'urbanisation vers le centre ville afin de limiter la consommation d'espace. Il y aura aussi d'autres mesures, notamment l'intervention du FISAC pour favoriser le commerce dans le centre ville (voir p. 16).

Par ailleurs, le développement des logements sociaux va constituer un axe important de notre action.



• *Le PLU évoque la perspective d'un passage de la population solliès-pontoise de 11 000 à 13 500 habitants d'ici 2020. Deux dangers nous guettent : la concentration urbaine type banlieue et le mitage de nos collines. Comment éviter ces écueils ?*

Le PLU a pris des dispositions pour préserver toutes les collines (Sainte-Christine, Crémorin, la verte vallée...) ainsi que les quartiers des Ruscats ou des Renaudes. Cela se fait d'une part par le classement en zone N (naturelle) de certains de ces secteurs, d'autre part en limitant

le COS (coefficient d'occupation des sols). En revanche, il a défini de nouvelles zones à urbaniser en continuité du centre ville, notamment dans le secteur des Laugiers qui pourront accueillir de nouveaux programmes de logements collectifs et individuels.



• *Revenons aux grands projets à venir : le plateau Mistral et la cuisine centrale. Quel est le calendrier ?*

Pour le plateau Mistral à Sainte-Christine, les études ont commencé cette année et la réalisation interviendra courant 2011.

Il s'agit d'un ensemble de 280 m² intégrant un plateau sportif, des espaces d'activités pour les trois âges (enfants, adolescents, seniors). 30 places de stationnement sont prévues, pour les voitures, les 2 roues et les personnes handicapées.

Quant à la nouvelle cuisine centrale, vous savez qu'elle découle de l'obligation de se conformer aux normes vétérinaires. Elle sera construite devant l'actuelle caserne des pompiers. Les appels d'offre ont été lancés et les entreprises retenues. Les travaux doivent être

achevés pour la rentrée scolaire prochaine, en septembre 2011.

Il faut aussi noter à l'agenda des chantiers qui seront réalisés en 2011, la transformation du rez-de-chaussée de l'ancienne poissonnerie en passage piétonnier. Cette opération a été rendue possible grâce à l'achat de l'immeuble par la commune. Le passage, qui reliera le parking Jean Moulin, près du Gapeau, au centre ville, offrira des possibilités de stationnement pour la clientèle qui souhaite venir dans les commerces du centre. Les trois appartements situés en étage seront réaménagés avant d'être mis en vente ou en location.

Par ailleurs, des préemptions sont envisagées avec l'établissement public foncier sur des immeubles en vue de favoriser progressivement la rénovation du centre ville, tandis que se poursuivra l'opération d'aide à la réhabilitation des façades des vieux quartiers.

Enfin, d'autres travaux importants seront mis en œuvre avec la Communauté des communes de la vallée du Gapeau, notamment les trottoirs et accotements le long du cimetière, le réaménagement du demi-tour des cars vers la ville, ou encore dans la ZAC de la Poulasse (avenue de l'Arlésienne prolongée qui appelle une sécurisation des cheminements piétons).



LA VILLE

LES GRANDS TRAVAUX

PROJETS IMMOBILIERS



Des projets immobiliers qui étaient en souffrance du fait de la crise ont été réanimés par la municipalité.

- "Les Jardins de Solliès" dont on a posé la première pierre au début de l'été seront terminés en 2012. Cette opération concerne la création au quartier résidentiel des Terrins de 40 logements en accession sociale à la propriété et 57 logements locatifs, auxquels viendra s'ajouter une seconde tranche de 57 logements. Une architecture adaptée avec de petits immeubles de deux étages, espaces verts, parkings et allées piétonnes...
- Suivra l'îlot de la gare dont les travaux commenceront en 2011 : il s'agit de 60 logements locatifs sociaux.
- Le dernier projet concerne les Laugiers Sud (ex Manoyère). La déclaration d'utilité publique que le préfet vient d'approuver ouvre la voie à la maîtrise foncière. Ce n'est qu'au terme de cette phase de procédure administrative que nous pourrons lancer les travaux.

Au total, l'objectif est de construire, avec des opérateurs publics et privés, 500 logements sur l'ensemble des programmes dont 50% de logements sociaux.



Pose de la première pierre des Jardins de Solliès.

VERS LA RÉNOVATION DES COMMERCES DU CENTRE VILLE

LA COMMUNE DE SOLLIÈS-PONT LANCE UNE OPÉRATION FISAC QUI VA PARTICIPER À LA REDYNAMISATION DU COMMERCE DE CENTRE VILLE.

Le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) se déroule en trois phases :

- des actions destinées à faire connaître et promouvoir le commerce de centre ville (édition d'un guide des activités commerciales, artisanales et de services, création d'un site Internet, animations commerciales...);
- des actions d'investissement telles que la création de parkings, l'aménagement de voiries ou la mise en place d'une signalétique ;
- un volet facultatif qui est l'aide directe aux entreprises. Cette aide, financée à hauteur égale par la commune et l'État, permet d'accorder des subventions, pouvant aller jusqu'à 60 % du coût des travaux, aux commerçants qui souhaitent rénover leur devanture, sécuriser leur magasin ou le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

La municipalité de Solliès-Pont mettra en œuvre cette aide directe aux entreprises. De plus, elle va recruter un animateur afin d'accompagner les commerçants dans la démarche du FISAC.

HISTOIRES D'EAU

En complément des interventions du Conseil général qui a repris l'arrêt de bus au carrefour de l'enclos / les bancaous et entrepris de doubler la capacité d'accueil de l'arrêt de bus à Sainte-Christine, la ville s'occupe d'aménager les espaces verts environnants dont l'arrosage actuel sera remplacé par l'eau de forage. Par ailleurs, l'axe Nord va être amélioré avec la réhabilitation de la promenade du commandant L'Herminier qui a été jusqu'ici délaissée.

Enfin, en même temps que sera construite la cuisine centrale, on va améliorer la récupération des eaux de pluie en créant, au lotissement du château, le pluvial qui n'a jamais existé !

Après la rue de la République, les vieux réseaux de canalisation seront remplacés au quartier des Terrins en 2011, puis dans la rue du 6^{ème} RTS jusqu'au faubourg Notre-Dame en 2012, dans la continuité de la réfection de la voirie.



LE SOLAIRE

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
PLUS DE CONFORT

Aux Terrins et aux Sénès, les signalisations de passage piétons sont équipées de petites lumières jaunes. Destinées à renforcer la sécurité des piétons, elles sont alimentées par de petits panneaux solaires.

Au stade Jean Murat, le panneau d'affichage, actionné par une télécommande à distance, est lui aussi alimenté par des panneaux solaires. C'est une des premières installations en France à fonctionner avec des diodes.

LE PARC INFORMATIQUE

DES ÉCOLES COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Le remplacement complet du parc informatique des écoles s'achèvera en 2011. Parallèlement seront poursuivis les travaux de rénovation des installations électriques dans les établissements scolaires de la ville ainsi que dans l'ensemble des bâtiments communaux.

NOUVEAUX MATÉRIELS

POUR LA VOIRIE

Pour des raisons d'économie et de rapidité, beaucoup de travaux de voirie sont effectués en régie. Cela amène à s'équiper de matériels plus modernes pour intervenir plus efficacement. L'acquisition d'un petit rouleau compresseur va ainsi permettre de faire des enrobés à chaud, et d'effectuer des réparations de meilleure qualité.

DES ABRIBUS MODERNES

Huit abribus vont être prochainement installés en ville et en périphérie. Ces abris seront éclairés, équipés de bancs et de corbeilles, et serviront de supports aux emplacements publicitaires et pour la communication de la ville.

DE NOUVEAUX CONTENEURS



Les conteneurs enterrés répondent à un besoin d'amélioration du cadre de vie dans le centre urbain.

Le choix de l'emplacement de ces conteneurs est délicat et ne peut satisfaire tout le monde. On doit tenir compte du gabarit et du tracé de la route, des stationnements, des cheminements piétonniers, de la nécessité de préserver les sorties de garage, et de la présence de réseaux enfouis dans les rares espaces qui restent (gaz, électricité, eau, pluvial, assainissement, télécommunications).

Ainsi, les solutions possibles pour placer ces conteneurs sont en réalité très restreintes. C'est en fonction de l'ensemble de ces paramètres techniques, difficiles à concilier, que sont décidées les implantations.

En 2011, 6 nouveaux sites de conteneurs enterrés pour les déchets ménagers seront installés, ainsi que 5 nouveaux sites pour le tri sélectif.

Des conteneurs semi-enterrés avec un nouveau système de ramassage, sont également en projet avec la Communauté des communes de la vallée du Gapeau.



Halte aux déjections canines !

LE CTM ADOPTE LA VOITURE ÉLECTRIQUE



Le centre technique municipal a entrepris le renouvellement de son parc automobile. Un premier véhicule utilitaire Piaggio a été acheté et affecté aux espaces verts. On privilégiera désormais les petits véhicules électriques pour les liaisons intra-urbaines.

DANGER : RALENTIR !

Malgré des signalisations très claires, malgré les interventions de la police municipale, malgré la présence de cinémomètres signalant dans certaines artères sensibles les allures auxquelles on roule, les riverains se plaignent à juste titre de vitesses excessives.

La ville continuera donc son effort d'équipement en ralentisseurs : des coussins berlinois seront prochainement mis en place dans les quartiers des Pachiquous, la Tour et les Fourches, tandis que deux ralentisseurs en dur seront placés sur la route d'Hyères.

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

Le plan communal de sauvegarde, obligatoire pour les villes de plus de 5 000 habitants a été créé au mois de mai dernier. Il réunit tous les éléments nécessaires, formalisant l'organisation, les procédures, les fiches réflexes, la mise à disposition des lieux et des matériels.

Placé sous l'autorité du maire et son adjoint Philippe Laureri, il vise à coordonner le plus efficacement possible l'action des élus et des services.

En cas de risques plus étendus, c'est le préfet du département qui prend la direction des opérations des services. Il faut noter que le CCF, spécialisé dans les feux de forêts, est intégré dans la réserve communale de sécurité civile.

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS DE LA COMMUNE

En 2008, le parc des bornes incendie n'était opérationnel qu'à 22%. La travail de contrôle et de remise aux normes a permis de passer aujourd'hui à 84%. L'objectif est bien entendu d'atteindre les 100% l'an prochain.

Par ailleurs, les bâtiments communaux ont reçu à ce jour l'avis favorable de la commission de sécurité. Seul le stade Jean Murat demande encore quelques travaux pour obtenir le dernier agrément manquant.

AFFICHAGE

Qualité de l'environnement oblige : l'énorme panneau publicitaire en béton qui ornait l'entrée de la rue Sainte-Claire Deville a été supprimé.

Un premier pas vers la réglementation de l'affichage publicitaire qui foisonne dans la ville.

En attendant, des panneaux d'affichage "libre expression" ont été installés à l'intention des associations et des personnes qui souhaitent informer la population de leurs activités, tandis que des vitrines et deux grands panneaux électroniques permettent à chaque passant de se tenir au courant des manifestations organisées dans la cité.

EMPLACEMENTS POUR LES DEUX-ROUES

Les travaux en cours visent à fluidifier le trafic automobile et à faciliter les cheminements piétonniers. Dans le centre ville des arrêts minute ont été installés, tandis que du mobilier urbain adapté au garage des motos et des vélos va être disposé devant la maison de la Presse, le foyer Quiétude, au parking Rezzonico, à proximité de la salle des fêtes, place Gardanne et au boulodrome.



LA VIE MUNICIPALE

Depuis son renouvellement le 23 mars 2008, le Conseil municipal s'est réuni à 20 reprises. 330 délibérations ont été votées auxquelles viennent s'ajouter les communications et débats qui n'exigent pas de vote :

- 110 concernent les finances avec le triptyque : débat d'orientation budgétaire, vote du budget, vote du compte administratif, sans parler des décisions modificatives permettant des transferts et ajustements de crédits ;
- 76 relèvent des services techniques (le dossier le plus important étant la délégation de service public pour l'eau et l'assainissement) ;
- 45 sont en rapport avec l'urbanisme (dont l'élaboration du PLU) ;
- 54 sont présentés par la direction générale des services (ex. représentation de la commune au Conseil communautaire de la CCVG, délégations données au maire, règlement intérieur) ;
- 18 émanent du pôle famille, sport et solidarité (ex. règlement intérieur des multi-accueils collectif et familial, accueils de loisirs) ;
- 27 enfin sont relatifs à la gestion des personnels communaux.

ÉLARGISSEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

À la suite du retrait de La Crau, la représentation de la ville de Solliès-Pont à la Communauté des communes de la vallée du Gapeau a été revue à la hausse.

Les huit sièges sont occupés par André GARRON, Paul ACROSSE, Patrick BOUBEKER, Jean-Pierre COIQUAULT, Thierry DUPONT, Philippe LAURERI, Danièle RAVINAL, Sophie MONTBARBON.

Suppléants : Sylvie BOTA, Michel DROESCH, Alexandra DELGADO, Louis DESVILLETES, Alberto GUERRUCCI, Christophe KASPERSKI, Jean-Paul ROUX, Évelyne VALLE.

LA COMMUNE EXPÉRIMENTE

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL POUR SES AGENTS

Depuis 50 ans, les fonctionnaires des collectivités territoriales font l'objet d'une notation annuelle au travers de critères tels que les connaissances, la ponctualité, le travail en commun, les aptitudes à l'encadrement, etc.

Au fil du temps, ce système est devenu totalement obsolète tant au niveau de l'État que des collectivités ; de plus, l'introduction d'objectifs dans la fonction publique a conduit l'administration à réformer profondément sa gestion des ressources humaines.

L'entretien professionnel, autorisé à titre expérimental dans les collectivités territoriales pour les années 2010-2011 et 2012, s'inscrit dans cette démarche de progrès comme un nouvel outil de management.

Son objectif : renforcer les concepts de performance, d'efficacité et d'implication à tous les niveaux hiérarchiques. L'entretien professionnel doit permettre à chaque agent responsable d'acquiescer une culture du résultat et de la transmettre à ses équipes.

Dans la pratique, l'entretien professionnel se présente comme un moment d'échange et de dialogue entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct, au cours duquel sont évoqués les résultats professionnels, les objectifs pour l'année à venir, la formation, l'avancement.

Il ne s'agit donc plus simplement de noter hiérarchiquement un agent, mais bien de déterminer ses capacités, afin qu'il soit le plus efficace possible à son poste, ses besoins, et de prévoir son potentiel d'évolution, dans un souci d'efficacité tout au long de sa carrière.

Soumis au préalable à l'avis du Comité technique paritaire (CTP), le principe a été adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 23 septembre 2010. 40 chefs de service et responsables ont bénéficié d'une formation à cet effet.

Au total, près de 230 agents seront entendus lors de l'entretien professionnel d'ici la fin décembre. La synthèse des résultats sera communiquée au CTP et au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

3 000 TITRES DÉLIVRÉS CHAQUE ANNÉE

En une année, la municipalité de Solliès-Pont délivre quelque 3 000 titres officiels. La progression du nombre des passeports est due à l'arrivée du système biométrique et à la centralisation de la délivrance de ces documents par notre commune.

situation au 1 ^{er} novembre	Année 2009	Année 2010
cartes nationales d'identité	1098	1039
passeports	482	823
cartes grises	865	1012
permis de conduire	99	147

GUICHET UNIQUE

Dans le cadre de la simplification des formalités administratives, la municipalité met en place un guichet unique, regroupant les services de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des sports, des affaires scolaires et de la cantine. Ce service est accessible sur le site www.ville-sollies-pont.fr, en cliquant sur l'onglet "kiosque famille".

Les inscriptions se feront par Internet, à domicile à partir d'un compte famille, ou à l'antenne administrative et comptable du pôle famille, sport et solidarité, au 1 bis, rue de la République.

Attention : à partir du 1^{er} janvier, les tickets de cantine sont supprimés.

L'antenne administrative et comptable se tient à votre disposition pour vous aider à utiliser cet outil (Tél. 04 94 13 51 96 ou 98 ou 90 ou 91, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h).

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS



Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. La mairie remet à l'intéressé(e) une attestation de recensement à conserver précieusement car elle sera exigée pour des inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

ENQUÊTE SUR LES ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'INSEE effectue une enquête par sondage visant à évaluer les évolutions du marché du travail. Elle se déroule à Solliès-Pont du 4 octobre 2010 au 22 janvier 2011. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire sont avisés par lettre du passage des agents de l'INSEE. Ceux-ci sont munis d'une carte justifiant de leur qualité : leur mission revêt un caractère officiel et ne peut être confondue avec un démarchage commercial.

RECENSEMENT AGRICOLE

De septembre 2010 à avril 2011, près de 3 000 enquêteurs vont à la rencontre des agriculteurs pour procéder au recensement. Cette vaste enquête décennale fournira une photographie complète et détaillée de l'agriculture française, essentielle pour accompagner l'évolution de ce secteur économique clé. Elle permettra aussi aux Français de mieux connaître les professionnels qui la composent. Les résultats de cette opération seront disponibles sur Internet à partir du mois de septembre 2011.

SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Direction générale de la modernisation de l'État (DGME) a mis en place un dispositif permettant d'effectuer en ligne un certain nombre de démarches administratives.

La mairie de Solliès-Pont fait partie des communes qui ont adhéré à ce nouveau service.

Vous êtes intéressé (e) ?

Connectez-vous sur le site Internet <https://mon.service-public.fr> et suivez les instructions (création d'identifiant, code d'accès).

Cette procédure simplifiée vous permettra, sans vous déplacer, d'avoir accès aux administrations pour les démarches suivantes :

- déclaration de changement de coordonnées,
- inscription sur les listes électorales,
- recensement citoyen obligatoire,
- déclaration de changement de nom,
- déclaration de perte et renouvellement de papier,
- services en lignes de la CAF,
- services en lignes de l'assurance maladie.



RESTAURATION D'UN MONUMENT HISTORIQUE

Au terme de 18 mois de travaux de réfection, l'orgue Callinet, installé en 1846 dans l'église Saint Jean-Baptiste, a retrouvé un éclat nouveau.

Après une ultime phase d'harmonisation et d'accord et sa bénédiction lors de la cérémonie inaugurale du 5 décembre, le public pourra apprécier les sonorités remarquables de cet instrument dont la facture exceptionnelle lui a valu d'être classé monument historique.

Le premier concert est programmé le 9 avril 2011 par François-Henri Houbart, organiste de la Madeleine à Paris. Ces quatre mois permettront à l'instrument de se stabiliser et de bénéficier des ultimes réglages.

Parallèlement, la travée d'entrée de l'église a été entièrement rénovée, ainsi que la tribune, afin d'accueillir notre orgue dans toute sa splendeur.

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE

À une époque où Solliès-Pont était une petite commune rurale de 3 000 habitants, il existait une Harmonie de la vallée du Gapeau, dont on a conservé le drapeau. Cet ensemble a disparu alors qu'on dénombre aujourd'hui quelque 11 000 Solliès-Pontois. Lors du dixième anniversaire du jumelage avec nos amis de Peveragno, commune deux fois moins peuplée que la nôtre, nous avons admiré le talent de leur fanfare. L'école de musique a décidé, avec l'aide de la municipalité, de relever rapidement le défi. Le groupe est en constitution sous la direction de Denis Fourio, avec des professeurs et des élèves de l'école et des éléments du Happy Jazz Band. Les équipements sont en cours et le répertoire se prépare. Les amateurs et possesseurs d'instruments à vent et de percussions sont invités à se faire connaître à l'école de musique. L'Harmonie de la vallée du Gapeau va revivre, sans doute sous le nom "La lyre du canton de Solliès-Pont". Nous la retrouverons avec plaisir et fierté dans nos festivités et dans les manifestations patriotiques communales. Quand le dynamisme et la motivation des musiciens rejoint le volontarisme de la municipalité, les choses avancent !



1 600 m² de gymnase

Dans le cadre de ses compétences en matière de sports, la Communauté de communes de la vallée du Gapeau a programmé la création de nouvelles infrastructures, spécialement en direction des jeunes. Après l'aménagement du complexe des Sénès qui comporte un stade synthétique de rugby et de football ainsi qu'un praticable de base-ball (le seul du département !), c'est le second gymnase de Solliès-Pont qui a démarré : il viendra compléter le gymnase Saint-Cast devenu trop petit pour les associations et les groupes. Les élèves des collèges et les jeunes athlètes de l'UGCS bénéficieront en septembre 2011 d'une belle surface de 1600 m² sur deux niveaux.

LIBRE EXPRESSION

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Point de vue des élu(e)s du groupe "Solliès-Pont différent"

Martine Aufran, Jean-Paul Boutier, Nathalie Le Tinnier, Jean-Pierre Luquand, Sylvie Maestracchi et François Roché

Une rentrée sous le signe du PLU et de la CCVG

Deux questions ont marqué la rentrée politique municipale : l'approbation du Plan local d'urbanisme (P.L.U) avec le vote du document final et la désignation des délégués à la communauté de communes de la vallée du Gapeau (C.C.V.G), suite au départ de La Crau.

Le PLU : Une attitude responsable pour l'avenir de notre commune.

Nous arrivons à l'ultime phase de son élaboration dans le cadre d'une procédure qui donne une bien meilleure approche que sa devancière le POS.

Lors des élections municipales, nous avons développé un projet qui mettait au premier plan la revitalisation du centre ville pour impulser le cœur de la cité grâce à des actions conjointes pour réhabiliter le piéton, pour rénover l'habitat et promouvoir le commerce de proximité.

Nous faisons du développement harmonieux et durable de notre commune une tête de chapitre et de la préservation des terres agricoles, une priorité pour résister à la pression foncière et permettre le développement d'une agriculture de proximité et des produits du terroir.

Même si nous avons des remarques et quelques différends, nous avons jugé que le document qui nous était présenté répondait à ces orientations. Nous avons approuvé le PLU, conscients de l'importance de l'acte. Ce document va en effet conditionner, pour les années à venir, le développement de notre commune avec ses conséquences économiques, sociales et environnementales.

Le PLU n'est pas une fin en soi, c'est un point d'appui, un outil. Il faudra tout d'abord le faire respecter en particulier dans la zone agricole et créer des dynamiques économiques pour

favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, aider le commerce de proximité et réussir l'indispensable rénovation de l'habitat

Des chantiers que nous encouragerons, que nous défendrons s'il le faut et pour lesquels nous prendrons toutes nos responsabilités.

La CCVG : La marche arrière du maire, un épisode navrant.

Notre demande de représentation des minorités au sein des assemblées est une attitude constante, elle n'est ni de circonstance, ni partisane, ni locale. C'est une position de principe pour améliorer la démocratie locale.

Le maire avait demandé, suite au départ de La Crau, une redistribution des sièges pour une plus juste représentativité des communes, en acceptant dans le même temps la participation des oppositions. Nous avons salué la mesure et voté unanimement, le 3 décembre 2009, la délibération qui officialisait ces modifications.

Nous avons affirmé notre volonté de travailler dans un esprit constructif et responsable tout en indiquant notre autonomie. Nous ne nous positionnons pas en adversaires radicaux mais en élus responsables et critiques qui gardons notre liberté de choix en fonction de nos

convictions et de nos valeurs en exprimant sereinement nos désaccords.

Prenant prétexte d'un article paru dans notre bulletin «Solliès-pont à venir » qui ne faisait que rappeler ce principe, le premier magistrat enclencha la marche arrière. Au cours d'un triste et lamentable conseil municipal, le maire qui ne fut pas avare d'agression verbale et sa majorité qui pour une fois avait retrouvé « spontanément » sa liberté d'expression, firent barrage aux représentants des deux oppositions.

Cet épisode a fait tomber le masque sur ce qu'était l'intention première du maire : une opération politicienne pour postuler à la présidence de la CCVG. Aujourd'hui, au sein de cette assemblée, il semble qu'il ne puisse plus rassembler une majorité, ceci explique peut-être cela.

C'est regrettable car nous aurions, à l'instar de notre position pour le PLU, pris toutes nos responsabilités au sein d'une communauté dont les compétences sont importantes et recouvrent des domaines sensibles comme la prévention de la délinquance, l'habitat, la gestion des déchets. Une occasion manquée...

Pour plus d'information, notre SITE : www.solliespont-a-venir.fr

Point de vue du groupe "Réussir le nouveau Solliès-Pont"

Georges Rimbaud, Élisabeth Chastaignet, Marie-Paule Forest

Que d'eau !

Ou plutôt que d'encre! Le contrat " VEOLIA " signé, Monsieur le Maire a fait passer l'information par tous les moyens, vendant les mérites d'un contrat " historique ", voyant à la baisse le tarif pour l'usager. Nous avons, ainsi que l'équipe Luquand, démontré qu'il était possible de passer ce service en régie, nous ne reviendrons pas là dessus, mais nous nous étonnons du dernier moyen choisit par la Majorité pour faire avaler la pilule. Comment prendre le fait que chaque usager ait trouvé un note explicative de Monsieur le Maire accompagnant la dernière facture d'eau ? Ne doit on pas appeler ça de la propagande servant les deux parties. Véolia et la Municipalité? Sont-ils gênés aux entournures pour se justifier autant? Toujours est-il que sur cette note, Monsieur le Maire nous joint au vote de sa majorité. Or, nous le rappelons notre groupe et celui de Jean-Pierre Luquand ont voté contre la reconduction de ce contrat. Il aurait été souhaitable que ceci soit signifié.

La CCVG

Les deux groupes " minoritaires " devaient être représentés en siégeant à la Communauté des Communes de la Vallée du Gapeau, en les personnes de Messieurs Boutier et Rimbaud pour les titulaires, et Monsieur Luquand et Madame Chastaignet pour les suppléants. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les intéressés et Monsieur le Maire en prévision de cette nouvelle

élection. Il y en eu une particulière au cours de laquelle Monsieur le Maire a demandé à Monsieur Rimbaud de ne pas proposer Madame Chastaignet au poste de suppléante, lui préférant "à peine" Madame Forest, le menaçant de donner des instructions à sa majorité pour ne pas voter pour nous. Devant notre maintien, il du se ranger à cette perspective. Mais le jour du vote, la délibération concernant notre élection fut retirée sans explication, pour être représentée sans nos candidatures au cours du conseil du 7 octobre 2010. Entre les deux conseils, l'équipe Luquand avait communiqué via un " tract " (dixit Mr le Maire), sur notre future élection à la CCVG. Certains propos ont heurté la Majorité, propos pourtant tenus en réunion préparatoire en présence de Mr le Maire.

Nous sommes plus que douteux sur ces raisons qui auraient conduits le Maire et son équipe à changer d'avis. D'ailleurs, le soir du conseil municipal, les adjoints se sont livrés tour à tour à une pantalonnade, allant jusqu'à dire à l'équipe Luquand, et ce en toute " amitié ", qu'ils auraient du attendre avant de " communiquer ", ainsi on n'en serait pas là. Puis on a dit à Monsieur Rimbaud, qu'il aurait été préférable qu'il mente, quand il avoue qu'il n'a sciemment pas décroché son téléphone. On a entendu aussi que c'est le groupe entier qui a décidé notre éviction (!), on sait qu'il sont tenus de suivre, et cerise sur le gâteau, Mr Christophe Kasperski qui se dit choqué et qui pense que faire alors rentrer la

minorité à la CCVG, c'est faire rentrer le loup dans la bergerie ! On notera que c'est le seul certainement qui sait de quoi il parle. Mais quand même, quelle audace ! Alors pas de regrets, nous ne savons pas travailler en rusant, mentant et en donnant des leçons. Et pour avoir assisté au premier conseil communautaires des nouveaux promu le 15 octobre dernier, nous n'aurions d'ores et déjà pas été d'accord sur la question relative aux restaurant du coeur. A savoir que Monsieur le Maire ne veut pas prêter un local de plus, pretextant qu'il y a déjà 2 associations caritatives qui en bénéficient. Mais être chef lieu de canton, c'est aussi l'être pour le social et la situation géographique de Solliès-pont est idéale. Mais bon... Nous rajouterons que lors du dernier conseil communautaire, nous avons du nous rendre à l'évidence que Monsieur le Maire ne nous a pas proposé non plus de faire partie des diverses commissions, en effet, même des conseillers municipaux peuvent y siéger.

Malgré toutes ces turpitudes et la non communication des différents sujets qui nous permettraient de travailler dans un climat plus serein, nous restons à la disposition des Solliès-pontois et continuerons à vous représenter et à défendre nos idées et nos valeurs.

En attendant, la fin d'année est là, et nous vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes, et que l'année à venir sois prospère à tous vos vœux.



100 BOUGIES

Née le 7 octobre 1910 à Marseille, **Albertine Vicente** a vécu de longues années en Algérie, avant de venir s'installer dans notre commune en 1962. Mère de quatre enfants, elle a eu la joie de voir sa famille s'agrandir de 14 petits-

enfants, 30 arrière petits-enfants et 6 arrière-arrière petits-enfants. Avec son éternel chapeau qu'elle porte avec coquetterie, cette figure de Solliès-Pont est bien connue de tout son voisinage.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION SOLLIÈS-PONTOISE

Statistiques état civil	Année 2009	Année 2010
naissances	85	88
mariages	44	62
décès	84	90

Si l'on compare les chiffres de 2009 à ceux de cette année (arrêtés au 1^{er} novembre), on constate que le nombre de naissances égale à peu près celui des décès et que ces résultats n'ont pas beaucoup varié d'une année à l'autre.

En revanche, on enregistre une forte progression des mariages : apparemment le mariage n'est plus à la traîne !

LES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS

AGOSTINI Léa / AKE-ASSI Laurent-Alban / ASTIER Lilou / BERNARD Nina / BERTUCCI Ange
 BEZIAT-LAMY Mathis / BHIHI Mohamed / BONVARLET Julie / BOUGARN Maïdi / BOUTAHIRI Adam
 CADONI Elise / CAHAIGNE Maxence / CARON Kévin / CASTELLANI Bianca / CERATO APARD Alexia
 DAVENNE Sacha / DE BOISGELIN Manon / DEGLIN Nicolas / DÉVÉ Louca / DUTTO Shana
 DUVAL Bastien / FELTRINO Delinda / FIRQUET Baptiste / FOURNET Ciara / FREYERMUTH Cameron
 GARCIA Jessica / GOMEZ Dario / GUEGUEN Lenny / GUEUNIER Tristan / GUEUNIER Wilhelm
 GUGLIELMO Gabriel / HAIN Gauthier / LE GENTIL Enora / MAREUX Noan / MASCHIETTO Fabbio
 MAZELLA Lola / MELLOUKI Lizoé / MOLITOR Giuliana / MONTI Timéo / PERICA Julie
 PETTENARO Louna / REJAIBIA Morjiane / RIOBÉ Léo / ROBERT Lolla / RODRIGUEZ Margot
 ROUBAUD Lucie / SALESCO Mallauray / SALMI Sara / SCHWAN Youness / URREIZTI Luka
 VÉREL Elliott / VIOUX Abby / ZAMANIFARY Mila

LES NOUVEAUX MARIÉS

Albertino DA SILVA - Sabrina SONNTAG
 Alexandre BIANCO - Michaele WILFART
 Cédric BERTUCCI - Christelle BOTELLA
 Cédric SAMMUT - Aurélie DAVID
 Christophe CLOSSON - Céline CURELY
 Cyril CAZOTTES - Virginie PEREZ
 Cyril VERHAEGHE - Stéphanie MARCELLO
 David PEREZ - Sonia FERNANDEZ
 David TUCITO - Julie BOURROUNET
 Eddy PÉTEAUX - Frédérique TRUMPF
 Fabien GRALL - Audrey WENNEKES
 Fabrice GIUDICE - Marie-Hélène COURAGEOT
 Ferdinand ANDRIOT - Claire SPAGNOLI
 Frédéric GUEIRARD - Barbara BEERT-JUSTAMON
 Hervé SYRYKH - Céline PAUL DU BOIS DE LA SAUSSAY
 Jérôme PIZOT-GALLON - Emmanuelle GIROUX
 Ludovic ROUX - Barbara MAIGRET
 Ludovic TAUPIN - Vanessa FEREY
 Mathieu CHELLAT - Isabella MODOLO

Mathieu DEBACQ - Claude PRUVOT
 Mohamed ALIOUI - Asmâ SAIDI
 Nicolas ALBERTI - Anaïs ARTOUS
 Nicolas RIEUVERNET - Alexandra MICHELIZZA
 Olivier JACQUES - Magali CONSTANTINI
 Olivier SCHMITT - Violaine LIBBRA
 Philippe HUCHER - Frédérique JAN
 Raphaël PASCAL - Jennifer CANDELA
 Richard LECOMTE - Célia AGUILAR
 Ronald MURA - Candy ROGER
 Stéphane SANNA - Julie NAVARRO
 Thierry CAMOSSO - Dragana DOKMAN
 Vincent LAURENT - Emmanuelle BAGNIS
 Wissem REJAIBI - Cécilia BOURAOUI
 Xavier ANSELME - Catherine JANAS
 Yannick RUAULT - Fanny DUGELAY

NB. Conformément à leurs demandes, seuls les époux souhaitant apparaître dans le bulletin municipal sont mentionnés ici.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

AIMÉ René / ALLEMAND veuve MOYNIER Jeanne / ASTROLOGI Alfred / BLAIZOT Jacques /
 CARBALLO PÉREZ Manuel / CATIL Andrée / CHERIBET DROUCHE Rabah / DIVIZIA veuve GOINGUENÉ Marie
 DRAGONE Jean / FAËLIS épouse DE PALMA Stéphanie / FRANCO / Nelson GARINO veuve ARMANDO Felicita
 GEORGE veuve GUFONI Monique / GIUMELLI Emma / GUNTZ veuve HOPP Jeanne / JOVER Lucien /
 LABAT veuve ROSSI Juliette / LE CHENADEC Gérard / LE TOUT veuve LE GAL Marie-Anne /
 LEMAIRE Jeannette / MÉRIAN René / MOULIN Michel / NEMLI Mohamed / OLIVERO-PISTOLETTO Helvi
 PISTIS Louis / REUS Tony / RICCA Joël / RIMBAUD Marius / SANCHEZ GONZALEZ Ramon / SCHMITT Charles /
 TARAVEL veuve MALLET Hélène / TERRISSE veuve BIZIEN Marie / TOMASSONE épouse MARINO Andrée /
 TROUCHE Josiane / VAGNARI veuve BAILLO Marie / VIGNOLO Simone / ZERBONE épouse PASTINELLI Louise

NUMÉROS UTILES

AMAP de la Venellerie : 06 13 19 04 64
 Ambulance SOS Gapeau : 04 94 28 80 34
 Bureau municipal de l'Emploi : 04 94 33 38 61
 Centre anti-poisons : 04 91 75 25 25
 Centre Communal d'Action Sociale : 04 94 13 88 90
 Centre médico-social : 04 94 13 52 90
 Centre technique municipal : 04 94 13 54 74
 Collège Lou Castellans : 04 98 01 80 33
 Collège de la vallée du Gapeau : 04 98 01 80 90
 Crèche municipale : 04 98 01 81 41
 Déchetterie : 04 94 35 14 28
 La Débrouille : 04 94 33 37 67
 École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
 École maternelle Houart Sauvat : 04 94 13 58 38
 École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 13 58 37
 École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 13 58 39
 École primaire Alphonse Daudet : 04 94 13 58 41
 École primaire Émile Astoin : 04 94 13 58 41
 École primaire Frédéric Mistral : 04 94 13 58 42
 École primaire Jean Moulin : 04 94 13 58 43
 École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77
 EDF (sécurité dépannage) : 08 10 33 30 83
 Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
 GDF (sécurité, dépannage) : 04 94 41 41 00
 Gendarmerie : 04 94 28 90 16
 Halte-garderie : 04 98 01 81 40
 Mairie : 04 94 13 58 00
 Office de tourisme : 04 94 28 92 35
 Pharmagarde : 04 94 07 08 08
 Pôle famille, sport, solidarité : 04 94 13 51 96
 Police municipale : 04 94 00 47 36
 Pompiers : 18
 La Poste : 04 94 13 52 40
 SAMU 83 : 15 / 04 94 61 61 14
 SNCF : 0 36 35 35 35 (vente) ou 08 36 67 68 69 (infos horaires, trafic)
 SOS Médecins : 04 94 14 33 33
 Taxi / 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89
 Trésor public : 04 94 28 93 30
 Vétérinaire : 04 94 28 74 74

Pour connaître les heures d'ouverture des services municipaux, consulter le site Internet de la ville : www.ville-sollies-pont.fr



Noël à Solliès-Pont

18 - 24 décembre 2010

La municipalité a fait l'acquisition d'une patinoire que petits et grands pourront désormais utiliser à chaque Noël.

AU PROGRAMME

Patinoire tous les jours, de 10 h à 18 h

La grande parade du père Noël

Le village de Noël

Le marché de Noël toute la journée du mercredi 22 décembre

Des animations, jeux, ateliers pour enfants

Des séances de cinéma

Des contes intergénérationnels

Une comédie : "La Berlue" par le petit théâtre de Solliès-ville

Des spectacles humoristiques : "Drôle de cirque", "Drôle de cabaret"